

## LE COMITÉ INTERNATIONAL ET LE REGROUPEMENT DES FAMILLES

Depuis la fin du second conflit mondial, le Comité international de la Croix-Rouge poursuit sans relâche l'action entreprise en vue de réunir ou de contribuer à réunir les membres des familles dispersées par la guerre ou à la suite d'événements qui se sont déroulés en Europe ou dans d'autres continents. La *Revue internationale* a consacré plusieurs articles à ce problème dont le caractère tragique ne saurait échapper <sup>1</sup>.

Cette action, entreprise en étroite collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge intéressées, a eu jusqu'ici d'heureux résultats. En effet, on peut évaluer à près de cinq cent mille, le nombre des personnes qui ont pu retrouver les leurs, alors qu'ils étaient séparés d'eux par des frontières. La plupart d'entre eux, soit quatre cent trente mille environ, sont restés en Europe ; quant aux autres, ils se sont regroupés dans d'autres continents.

La majeure partie des familles regroupées en Europe sont des personnes d'origine allemande qui, grâce à la compréhension des Autorités et avec l'aide des Sociétés de la Croix-Rouge intéressées, ont pu quitter divers pays de l'Est et du Sud-Est de l'Europe pour se rendre en Allemagne occidentale, en Autriche et dans d'autres pays occidentaux. En sens inverse, quelques milliers de ces Allemands ou « Volksdeutsche » se sont rendus de l'Ouest à l'Est.

---

<sup>1</sup> Voir, en particulier, avril 1960, page 196 et novembre 1961, page 536.

Le CICR rend hommage aux autorités et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui ont rendu possible cette action. Afin de susciter de nouveaux regroupements il a lancé, en novembre dernier, l'appel suivant :

*A la suite des conflits et des tensions qui sévissent dans différentes parties du monde, de nombreuses familles sont encore dispersées. Les efforts désespérés qu'elles tentent pour se réunir de leur propre chef n'aboutissent que trop souvent à des tragédies.*

*Au cours de ces douze dernières années, le Comité international de la Croix-Rouge a contribué activement à reconstituer l'unité de nombreuses familles démembrées. C'est ainsi que cinq cent mille personnes environ ont pu franchir, munies de toutes les autorisations nécessaires, les frontières qui leur étaient jusque là fermées, et retrouver les leurs, grâce à la compréhension des Sociétés nationales de la Croix Rouge et des gouvernements intéressés. Plusieurs dizaines de milliers de personnes attendent cependant de pouvoir en faire autant et leurs demandes affluent quotidiennement au siège du Comité international de la Croix-Rouge.*

*Nul ne saurait demeurer indifférent aux souffrances causées par de telles séparations. Aussi, le CICR a-t-il profité des récentes rencontres à Genève, pour examiner cette question avec les délégations de plusieurs Croix-Rouges nationales. Ensemble, ils ont recherché quelle contribution pratique la Croix-Rouge pourrait apporter à la solution de ce problème, principalement dans les cas où les pays en cause n'entretiennent pas de relations diplomatiques.*

*Se fondant sur les résultats déjà obtenus dans plusieurs pays, le CICR fait appel aux autorités responsables afin qu'elles prennent des mesures concrètes pour favoriser la réunion, au lieu de leur choix, des familles dispersées.*

*En attendant la réalisation d'un tel regroupement vers lequel tous les efforts doivent tendre au premier chef, le Comité international suggère que les membres d'une même famille qui en ont exprimé le désir, soient autorisés à se rencontrer à intervalles réguliers en un lieu à convenir, chacun retournant ensuite d'où il est venu. Le CICR offre ses services aux autorités compétentes pour étudier les modalités de ces rencontres.*

*En formulant cet appel, le Comité international de la Croix-Rouge*

*se fait l'interprète des hommes, des femmes, des enfants séparés de leurs proches, qui n'entendent pas rester plus longtemps les victimes innocentes de différends dont ils ne sont à aucun titre responsables.*

Le Comité international continue ses démarches partout où les familles sont séparées par suite de conflits armés ou de tension politique <sup>1</sup>.

---

### MESSAGE DE NOUVELLE ANNÉE

*Le message de M. L. Boissier, président du CICR, a été, comme par le passé, enregistré et expédié, par les soins du Bureau de radiodiffusion et de télévision du CICR, à 95 pays dans les cinq continents. Enregistré en six langues (français, allemand, anglais, espagnol, italien et arabe), il a, en outre, été envoyé en copie française ou anglaise aux pays parlant d'autres langues afin que chaque poste de radio puisse en établir une traduction.*

Voici la Croix-Rouge tout entière, avec ses 157 millions d'adhérents, parvenue au seuil de l'année où le Centenaire de sa création sera fêté. Aucune date de l'histoire ne mérite d'être rappelée avec autant de satisfaction et de confiance par tous les peuples du monde.

Je dis bien tous les peuples, car il ne s'agit pas d'un événement où une nation a triomphé d'une autre nation, où une civilisation s'est imposée à une autre. Il y a cent ans, il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus. Bien mieux, il n'y eut que des vainqueurs, tous les hommes, auxquels il a été solennellement promis que ceux d'entre eux qui seraient les victimes de la guerre seraient secourus, sans exception aucune.

---

<sup>1</sup> Voir *Revue internationale*, décembre 1962, page 614.